

Samedi 29 septembre 2018

## Concertation pour le devenir de la métropole de Aix-Marseille-Provence : la plateforme de consultation en ligne est lancée

Créée en 2016, la métropole Aix-Marseille-Provence regroupe 91,5 % de la population des Bouches-du-Rhône et s'étend sur 62,4 % du département des Bouches-du-Rhône. Un certain nombre d'évolutions dans sa gouvernance et son fonctionnement lui permettraient de gagner en efficacité, en visibilité et en affirmation.

Dans cette perspective, Edouard PHILLIPE, Premier ministre, a chargé Pierre DARTOUT, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, de mener une concertation sur le devenir de la métropole.

Il s'agit d'étudier l'opportunité de procéder à une fusion intégrale de la métropole avec le département, l'équilibre du partage des compétences entre la métropole et les communes, ainsi que le mode de scrutin pour l'élection des conseillers métropolitains au suffrage universel direct.

Par ailleurs, pour réussir son potentiel, Aix-Marseille-Provence doit surmonter les contraintes qui demeurent, notamment la persistance d'inégalités sociales et territoriales fortes, ainsi qu'un besoin d'infrastructures de développement, notamment en matière de transports, à la hauteur d'une métropole européenne stratégique.

Au-delà des nombreuses rencontres qui seront organisées avec les acteurs du territoire issus de la société civile et les élus, le Préfet a souhaité créer un espace de contribution libre, à destination des citoyens, par l'intermédiaire d'une plateforme dématérialisée.

Tous ceux qui souhaitent contribuer à cette concertation sont invités à déposer leurs propositions sur l'espace prévu à cet effet en page d'accueil du site Internet de la préfecture des Bouches-du-Rhône. La concertation prendra fin à la mi-novembre. Les résultats nourriront les propositions qui seront adressées au gouvernement.

Lien pour accéder à la plateforme :

<http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Actualites/A-la-Une/Concertation-pour-le-devenir-de-la-metropole-de-Aix-Marseille-Provence>

### CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) – [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) –  @prefet13